

C'est l'histoire édifiante de Blandine et Jacques Landreau.



Il est chef d'entreprise dans le secteur de la téléphonie, elle était son assistante administrative.



Elle est sa seconde épouse. Elle a quitté son poste à la naissance de leur fils tout en continuant à assurer officieusement le secrétariat de l'entreprise.

Quand ils décident de divorcer, elle demande 300 000 € de prestation compensatoire mais lui ne veut rien verser du tout.

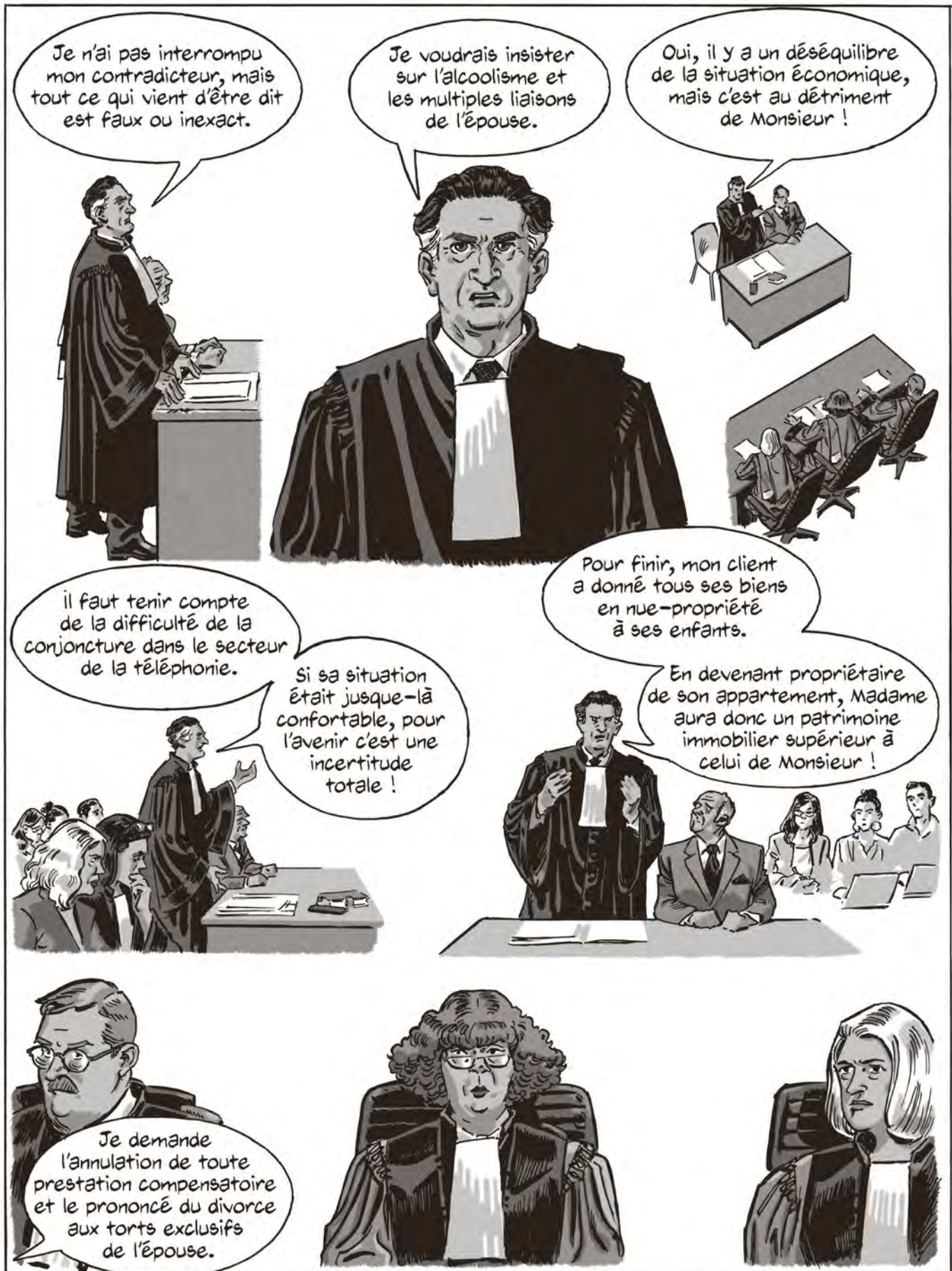


En première instance, le juge a prononcé un divorce pour faute aux torts partagés et fixé le montant à 150 000 €.

Blandine a fait appel de cette décision.



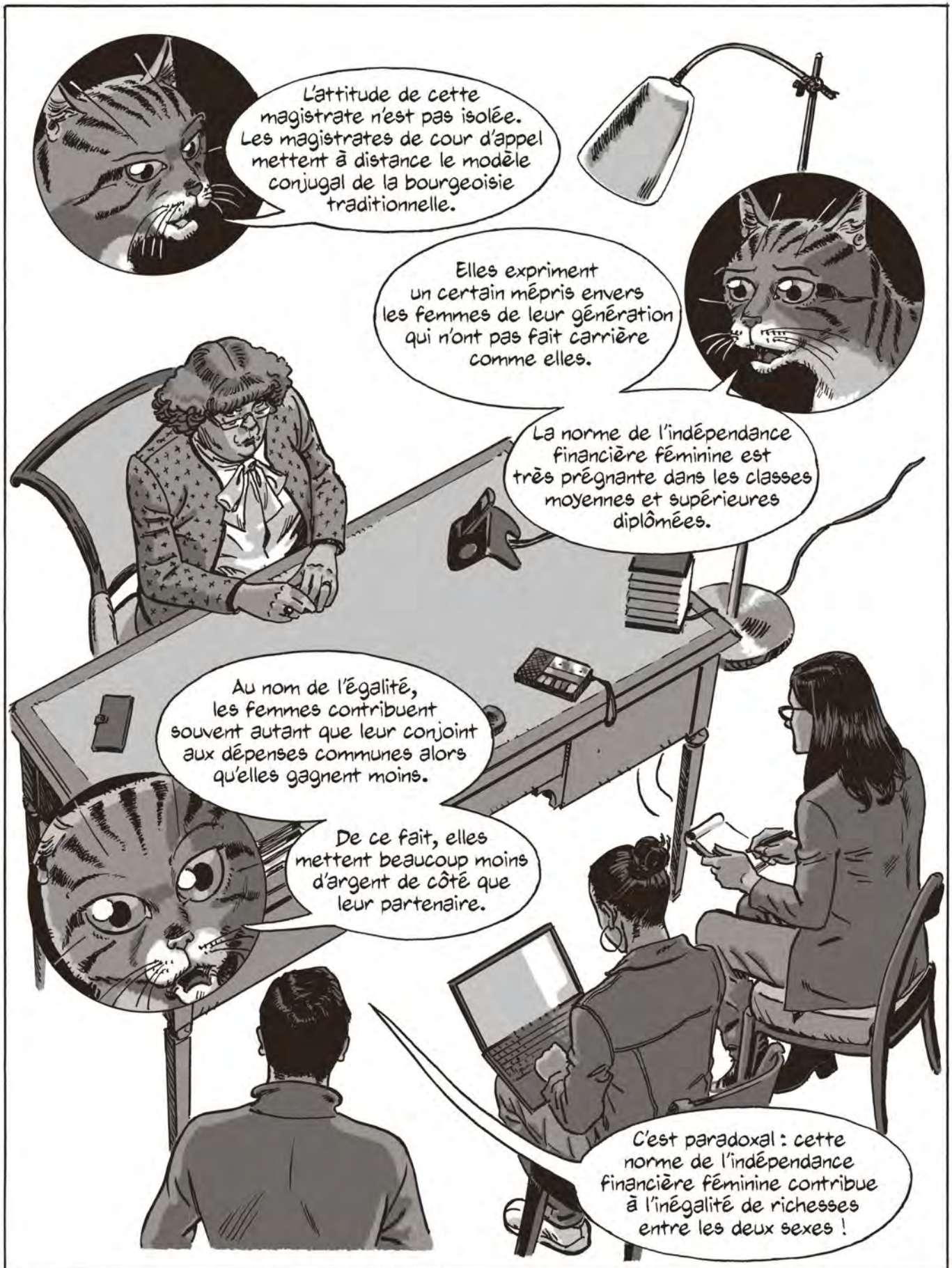














Au début, on était une bande de jeunes enseignantes-chercheuses en sociologie. Certaines avaient fini leur thèse, d'autres non...

On était plutôt des spécialistes de la famille, du logement, de l'État...

On a dû se mettre à la sociologie du droit et de la justice !

Des dizaines d'étudiant·es se sont mis·es à suivre notre séminaire. Une vingtaine chaque année entre 2008 et 2012.

Plusieurs ont continué en thèse et sont devenu·es nos collègues.

Avec, hélas, des inégalités de statut importantes : il y a de moins en moins de postes de fonctionnaires, de postes correctement payés dans la recherche.







En tout, on a été plus d'une cinquantaine à participer à cette enquête. Entre 2008 et 2012, on a assisté à trois cent trente audiences, dans cinq tribunaux différents, partout en France.

Ça a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif en 2013, qu'on a signé à onze : *Au tribunal des couples*.

Après la sortie du livre, une partie de l'équipe de recherche a continué l'enquête dans les cours d'appel et dans les cabinets d'avocat-es.

Au total, on a fait des interviews avec une vingtaine de juges de première instance ; une dizaine de conseiller-ères de cour d'appel et une cinquantaine d'avocat-es...

... chez qui on a réalisé quarante-cinq observations de rendez-vous avec leurs clientes et clients.

Notre idée, c'était de suivre au maximum les dossiers, depuis le cabinet jusqu'au tribunal.

